

ACTES PONTIFICAUX

N° 13

**POUR UN MONDE
NOUVEAU
PIE XII**



Le relèvement du prolétariat
(1^{er} septembre 1944)

La question agricole
(16 novembre 1946)

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
MONTRÉAL

ACTES PONTIFICAUX

PREMIÈRE SÉRIE

1. **Encycliques: « Vix pervenit »** sur les contrats (Benoît XIV); « **Acerbo nimis** » sur l'enseignement de la doctrine chrétienne (Pie X). — 15 sous.
2. **Action féminine** (Pie XII). — 15 sous.
Apostolat de la jeune fille; Devoirs de l'ouvrière; Obligations de la femme dans la vie sociale et politique.
3. **Syndicats et œuvres économique-sociales.** — 15 sous.
Léon XIII, Pie X, Benoît XV, Pie XI, Pie XII.
4. **Le Règne du Christ** (Pie X). — 15 sous.
Encycliques: *E supremi apostolatus* sur la restauration dans le Christ; *Il fermo proposito* sur l'Action catholique.
5. **Autour du Consistoire** (Pie XII). — 15 sous.
Message de Noël; Allocution au Consistoire secret; Allocutions aux nouveaux cardinaux.
6. **Encyclique « Orientales Omnes »** sur l'Église ruthène (Pie XII). — 15 sous.
7. **La Question sociale.** — 10 sous.
Léon XIII, Benoît XV, Pie XI, Pie XII.

DEUXIÈME SÉRIE

8. **L'Apostolat de la Prière** (Pie XII). — 10 sous.
Lettre apostolique au Vicaire général de la Compagnie de Jésus; Messages à la Colombie, à l'Argentine, à l'Espagne.
9. **Groupements de jeunesse** (Pie XII). — 10 sous.
Formations sportives; J. O. C.; Scoutisme.
10. **Les grandes directives** (Pie XII). — 10 sous.
La famine; L'Église face à la situation présente; La voix de la conscience (Noël 1946).
11. **Au service de l'enfance** (Pie XII). — 10 sous.
L'Œuvre de la Sainte-Enfance; Pour les enfants indigents; Devoirs et droits des instituteurs.
12. **Théâtre, cinéma, radio, presse** (Pie XII). — 10 sous.
13. **Pour un monde nouveau** (Pie XII). — 10 sous.

Ces fascicules paraissent à intervalles irréguliers. Nous les adresserons, jusqu'à épuisement du montant, en commençant par le premier de la série, à ceux qui nous enverront \$1.00.

ACTES PONTIFICAUX

N° 13

POUR UN MONDE NOUVEAU S. S. PIE XII

Le relèvement du prolétariat

RADIOMESSAGE À L'OCCASION DU CINQUIÈME ANNIVERSAIRE
DE LA GUERRE

(1^{er} septembre 1944)

Aujourd'hui, au cinquième anniversaire du déchainement de la guerre, l'humanité, se retournant en arrière pour regarder le chemin de larmes et de sang qu'elle a parcouru, haletante, durant ces cinq tristes années de son histoire, contemple avec effroi l'abîme de misère où l'esprit de violence et la primauté de la force l'avaient précipitée, non pour se laisser abattre au souvenir du passé tragique, mais pour rechercher soigneusement les causes d'une si funeste catastrophe spirituelle et matérielle, résolue à appliquer les remèdes les plus aptes à conjurer le retour, sous d'autres formes, de l'horrificante tragédie.

Consternés à la vue d'un tel amoncellement de ruines, nombre d'esprits honnêtes se réveillent comme d'un cauchemar, anxieux de trouver, même dans les autres camps — jusqu'à présent mutuellement séparés et lointains, — des collaborateurs, des compagnons de route et de lutte pour la grande œuvre de reconstruction d'un monde ébranlé jusque dans ses fondements, dissocié dans sa plus intime constitution.

Rien de plus naturel, certes! Rien de plus opportun et — sous la réserve des précautions qui s'imposent — rien de plus conforme au devoir.

Pour quiconque, fier du nom de chrétien, se fait gloire de professer inviolablement la foi au Christ par une conduite de vie conforme à ses lois, une telle disposition, une telle aspiration à travailler en commun dans un esprit de véritable solidarité fraternelle, dépasse la simple obéissance à l'obligation morale des devoirs civiques; elle se hausse à la dignité d'un postulat de la conscience soutenue et guidée par l'amour de Dieu et du

prochain, auquel les leçons des événements présents, l'intensité de l'effort nécessaire au salut des peuples viennent ajouter une vigueur nouvelle.

Le cadran de l'histoire marque aujourd'hui une heure grave, décisive pour l'humanité tout entière.

Voir au plus tôt, des débris d'un monde vieilli et tombé en ruines, surgir un monde nouveau plus sain, mieux ordonné dans sa constitution juridique, plus en harmonie avec les exigences de la nature humaine, telle est l'aspiration des peuples opprimés.

Quels seront les architectes qui dessineront les lignes essentielles de l'édifice nouveau? Les penseurs qui lui imprimeront son cachet définitif?

Faudra-t-il voir, aux navrants et funestes errements du passé, succéder de nouveaux errements tout aussi déplorables et le pauvre monde osciller infiniment d'un extrême à l'autre? Ou bien, se trouvera-t-il de sages politiques pour orienter le pendule suivant des directions et l'arrêter sur des solutions qui ne répugnent pas au droit divin, qui ne révoltent pas la conscience humaine et surtout chrétienne?

De la réponse à cette question dépend le sort de la civilisation chrétienne dans l'Europe et dans le monde. Loin de porter ombrage ou préjudice à toutes les formes particulières et si variées de la vie civile où se manifeste le caractère propre de chaque peuple, cette civilisation s'y insère au contraire et donne une vie nouvelle aux principes les plus sacrés de l'éthique, à savoir: la loi morale inscrite par le Créateur au cœur de tous les hommes (cf. *Rom.*, II, 15), le droit naturel qui dérive de Dieu, les droits fondamentaux et l'intangibilité de la personne humaine. Mais, en outre, pour mieux incliner les volontés à l'observance de ces principes moraux, la civilisation chrétienne infuse au cœur des individus, des peuples et de la communauté des nations, ces énergies supérieures qu'aucun pouvoir humain ne serait en mesure de conférer dans le moindre degré; et en même temps, semblable en cela aux forces de la nature, elle immunise contre les germes toxiques qui menacent l'ordre moral dont elle prévient ainsi la ruine.

D'où il s'ensuit que la civilisation chrétienne, sans étouffer ni étioiler les éléments sains des cultures originelles les plus variées, les harmonise sur les points essentiels, créant ainsi l'unité sur le large plan des sentiments et des règles morales — fondement solide de la véritable paix, de la justice sociale et de l'amour fraternel entre tous les membres de la grande famille humaine.

Les siècles passés ont vu, par une de ces évolutions pleines de contradictions dont l'histoire est jalonnée, la civilisation

chrétienne tout à la fois systématiquement sapée à la base et, en même temps, dilatée et répandue à travers tous les peuples. A des degrés divers, l'Europe et les autres continents vivent encore des forces internes et des principes que l'hérédité de l'esprit chrétien leur a inoculés comme par une spirituelle transfusion du sang.

Certains ont beau en arriver à oublier ce précieux patrimoine, à le dédaigner, à le répudier, le fait de cette succession héréditaire subsiste quand même. Un fils peut bien renier sa mère, il ne cesse pas pour autant de lui être biologiquement et spirituellement uni. Ainsi, loin de la maison paternelle et devenus pour elle comme des étrangers, les fils entendent encore, sans s'en rendre compte peut-être, comme la voix du sang, l'écho de cette hérédité chrétienne qui, bien souvent, dans leurs résolutions et dans leurs actions, les préserve de se laisser complètement dominer et guider par les idées fausses auxquelles cependant, de propos délibéré ou dans la pratique, ils adhèrent.

C'est la clairvoyance, le dévouement, le courage, le génie inventif, le sentiment de charité fraternelle de tous les cœurs droits et honnêtes qui détermineront en quelle mesure et jusqu'à quel point l'esprit chrétien réussira à maintenir et à consolider l'œuvre gigantesque de la restauration de la vie sociale, économique et internationale sur un plan conciliable avec le contenu religieux et moral de la civilisation chrétienne.

A tous Nos fils et filles de ce vaste univers, à ceux aussi qui, sans appartenir à l'Église, se sentent unis à Nous à cette heure de décisions peut-être irrévocables, Nous adressons une pressante exhortation. Qu'ils pèsent l'extraordinaire gravité des circonstances, qu'ils considèrent comment, par-dessus toute autre collaboration divergente avec d'autres tendances idéologiques et d'autres forces sociales, suggérée en certains cas par des motifs purement contingents, la fidélité au patrimoine de la civilisation chrétienne, sa défense intrépide contre tous les courants athées ou antichrétiens est la clé de la voûte qui ne peut être sacrifiée à aucun avantage passager, à aucune combinaison sujette au changement.

Cet appel qui éveillera, Nous en avons l'intime confiance, un écho favorable dans des millions d'âmes sur la terre, vise avant tout à une loyale et efficace collaboration dans tous les domaines où la création d'un ordre juridique plus sain se manifeste comme particulièrement réclamée par l'idée chrétienne elle-même. Et ceci vaut d'une manière toute spéciale pour cet ensemble de problèmes formidables concernant la constitution d'un ordre économique et social qui réponde mieux à l'éternelle

loi divine et à la dignité humaine. Dans cet ordre, la pensée chrétienne envisage comme un élément essentiel le relèvement du prolétariat, relèvement dont la réalisation énergique et généreuse apparaît à tout vrai disciple du Christ non seulement comme un progrès temporel, mais comme l'accomplissement d'un devoir moral.

A la suite de ces pénibles années de misère, de restrictions, mais surtout d'incertitudes et d'angoisses, les hommes attendent, à l'issue de la guerre, une amélioration profonde et définitive de si tristes conditions d'existence.

Les promesses des hommes d'État, les multiples conceptions et les projets des savants et des techniciens ont suscité, parmi les victimes d'un déplorable régime économique et social, l'attente chimérique d'une refonte totale du monde dans l'espérance fiévreuse d'un règne millénaire d'universelle félicité.

Pareille illusion offre un terrain favorable à la propagande des programmes les plus radicaux; elle dispose les esprits à rejeter avec une compréhensible, mais déraisonnable et injustifiable impatience, les réformes vraiment organiques, à n'attendre le salut que des bouleversements et de la violence.

En face de ces tendances extrémistes, le chrétien, celui qui réfléchit sérieusement sur les besoins et les misères de son temps, reste fidèle, dans le choix des remèdes, aux normes que l'expérience, que la saine raison, que l'éthique sociale chrétienne lui indiquent comme les fondements et les principes de toute saine réforme.

Déjà, dans sa fameuse encyclique *Rerum novarum*, Notre prédécesseur Léon XIII, d'immortelle mémoire, énonçait ce principe: que tout ordre économique et social normal doit « s'appuyer sur la base solide du droit à la propriété privée ».

S'il est donc vrai que l'Église a toujours reconnu « le droit naturel de propriété et de transmission héréditaire des biens propres » (Encycl. *Quadragesimo anno*), il n'est pas moins vrai que cette propriété privée est, d'une façon toute spéciale, le fruit naturel du travail, le produit d'une intense activité de l'homme qui se l'acquiert grâce à son énergique volonté d'assurer et de développer par ses efforts son existence personnelle et celle de sa famille, de se créer à lui-même et aux siens un domaine de juste liberté, non seulement en matière économique, mais en matière politique, culturelle, religieuse.

La conscience chrétienne ne peut donc reconnaître la justice d'un ordre social qui nie en principe ou qui rend pratiquement impossible ou vain le droit naturel de propriété, tant sur les biens d'usage que sur les moyens de production.

Mais elle ne peut pas davantage s'accommoder de ces systèmes qui, admettant le droit de la propriété privée suivant un concept absolument faux, se mettent en contradiction avec un ordre social de bon aloi. Et c'est pourquoi, là où, par exemple, le « capitalisme » se fonde sur ces conceptions erronées et s'arrogé un droit illimité sur la propriété en dehors de toute subordination au bien commun, l'Église l'a toujours réprouvé comme contraire au droit naturel.

Nous voyons, de fait, l'armée toujours grandissante des travailleurs se heurter souvent à ces accumulations exagérées de richesses qui, sous le couvert de l'anonymat, réussissent à déserté leur rôle social et mettent l'ouvrier à peu près hors d'état de se constituer une propriété effective.

Nous voyons la petite et moyenne propriété s'effriter et sa vie s'alanguir, réduite qu'elle est à une lutte défensive toujours plus dure et sans espoir.

Nous voyons, d'une part, les puissances financières dominer toute l'économie privée et publique, souvent même l'activité civique et, d'autre part, la foule innombrable de ceux qui, faute de sentir directement ou indirectement en sûreté leur propre vie, se désintéressent des véritables et hautes valeurs spirituelles, se fermer aux aspirations vers une liberté digne de ce nom, se jeter tête baissée au service de n'importe quel parti politique, esclaves de quiconque leur promet le pain quotidien avec la garantie, vaille que vaille, de leur tranquillité. Et l'expérience a montré à quelles tyrannies, même à notre époque, l'humanité, dans de telles conditions, est capable de se soumettre.

En défendant le principe de la propriété privée, l'Église poursuit donc un haut objectif tout à la fois moral et social...

L'Église vise à faire en sorte que l'institution de la propriété privée devienne, selon les plans de la sagesse divine et selon le vœu de la nature, un élément de l'ordre social, un préposé nécessaire des initiatives humaines, un stimulant au travail: tout cela au profit des fins temporelles et transcendantes de la vie, au profit, par conséquent, de la liberté et de la dignité de l'homme créé à l'image de Dieu, qui, dès le principe, lui a assigné pour son utilité un domaine sur les créatures matérielles.

Otez au travailleur l'espoir d'acquérir quelque bien en propriété personnelle, quel autre stimulant lui offrirez-vous pour l'encourager au travail laborieux, à l'épargne, à la sobriété, quand tant d'hommes et de peuples, ayant tout perdu, n'ont plus, aujourd'hui, d'autres ressources que leur capacité de travail? Ou bien, voudra-t-on maintenir ce régime d'économie

de guerre suivant lequel, en certains pays, les pouvoirs publics concentrent dans leurs mains tous les moyens de production et, armés du fouet d'une rigoureuse discipline, se chargent de pourvoir à tous et en tout ? Ou bien encore préférera-t-on se courber sous la dictature d'un clan de politique qui, en tant que classe prépondérante disposera des moyens de production, donc aussi du pain et, en fin de compte, de la volonté de travail des individus ?

La politique sociale et économique de l'avenir, l'activité organisatrice de l'État, des communes, des instituts professionnels ne pourront poursuivre régulièrement leur noble fin, qui est la vraie fécondité de la vie sociale et le rendement normal de l'économie nationale, qu'à cette condition : respecter et protéger la fonction vitale de la propriété privée dans son rôle personnel et social. S'il arrive que la distribution de la propriété soit un obstacle à cette fin — et cela ne résulte pas nécessairement ni toujours de l'extension du patrimoine privé, — en ce cas, l'État peut, dans l'intérêt commun, intervenir pour en régler l'usage, ou même, à défaut de toute autre solution équitable, décréter l'expropriation moyennant une juste indemnité. Dans le même ordre d'idées, la petite et moyenne propriété agricole, artisanale et professionnelle, commerciale, industrielle, doit être garantie et favorisée ; les Unions coopératives devront leur assurer les avantages de la grande exploitation. Et là où la grande exploitation continue de se montrer plus heureusement productive, elle doit offrir la possibilité de tempérer le contrat de travail par un contrat de société. (Cf. encycl. *Quadragesimo anno*.)

C'est une erreur de prétendre que le progrès technique condamne tout ce régime et qu'il emporte dans son courant irrésistible toute l'activité vers les entreprises et organisations gigantesques devant lesquelles tout système social fondé sur la propriété privée des individus doit inéluctablement s'effondrer. Non ! le progrès technique ne détermine pas, comme une loi fatale et nécessaire, la vie économique. Il est bien vrai que, trop souvent, il s'est plié docilement devant les exigences des calculs égoïstes avides de grossir indéfiniment les capitaux. Pourquoi ne se plierait-il donc pas aussi devant la nécessité de maintenir et d'assurer la propriété privée de tous, pierre angulaire de l'ordre social ? D'ailleurs, ce n'est pas le progrès technique lui-même, en tant que fait social, qui doit être préféré au bien général : il doit au contraire lui être ordonné et subordonné.

Au terme de cette guerre qui a bouleversé toutes les activités de la vie humaine et les a lancées sur de nouveaux sentiers, le problème de la future physionomie de l'ordre social va opposer

les unes aux autres les tendances diverses dans une lutte ardente. Engagée dans la mêlée, la conception sociale chrétienne y a la rude, mais noble mission de mettre en évidence, de montrer théoriquement et pratiquement, aux tenants des autres doctrines, comment, en ce domaine si important pour le développement pacifique de la communauté humaine, les postulats de la véritable équité et les principes chrétiens peuvent s'allier en une étroite communion, génératrice de salut et de bien pour tous ceux qui savent imposer silence à leurs préjugés et à leurs passions et prêter l'oreille aux enseignements de la vérité.

Nous avons confiance que Nos fidèles enfants, tous Nos chers fils et toutes Nos chères filles du monde catholique, hérauts de l'idéal social chrétien, contribueront — fût-ce au prix de durs sacrifices — à entraîner les autres vers cette justice sociale dont doivent avoir faim et soif tous les vrais disciples du Christ.

L'exhortation à la vigilance et à l'empressement de tous les chrétiens dans l'accomplissement des graves devoirs d'un avenir qui semble enfin tout proche ne doit pas Nous faire perdre de vue les douloureuses détresses du présent. Et personne ne pourra s'étonner si, dans Notre égal amour pour tous les peuples de la terre, Notre sollicitude sur ce point et en ce moment se porte d'une manière spéciale vers l'Italie et vers Rome.

Sans doute, l'action immédiate de la guerre, après avoir ravagé une grande partie du sol italien, se développe maintenant à distance de la Ville Éternelle. Mais les conséquences directes et indirectes du conflit n'en continuent pas moins à se faire sentir. Dans Rome que Marie, Salut du peuple romain, Mère du divin Amour, a protégée à l'heure du danger, ne retentit plus le grondement des batailles, mais la lutte contre la misère, contre la faim, le chômage; la gêne économique a atteint en maintes régions d'Italie une telle extension qu'elle appelle, surtout en vue de l'hiver, un prompt et efficace remède.

De fait, dans les grandes guerres, nul ne l'ignore, les dures nécessités de caractère militaire ont d'ordinaire le pas sur tout autre soin ou considération. D'autre part, à moins de se laisser mener par l'esprit de parti, quiconque réfléchit sur l'impérieuse obligation de pourvoir en même temps aux besoins essentiels de la vie civile, devra bien constater et reconnaître les funestes et dommageables répercussions sur le ravitaillement en quantité suffisante et à des prix raisonnables, des réquisitions systématiques, des confiscations, des destructions de précieux moyens de transports. Et chacun comprend aussi que cette situation anormale, jointe à la destruction, à la réquisition, à la confiscation de puissants moyens de production, ait provoqué dans

la vie économique une paralysie dont le retentissement matériel et spirituel sur la population devient de jour en jour plus symptomatique et plus menaçant.

Ce ne sont pas des accusations stériles qui apporteront le remède à tant de maux, mais bien la sincère et généreuse collaboration de tous ceux qui ont le pouvoir et l'autorité pour servir les intérêts du pays. N'est-il donc pas désirable de voir coopérer au bien commun des personnes probes, honnêtes, droites et exemptes de toute tare, de délits ou d'abus réels, même si, dans le passé, elles se sont trouvées dans un autre camp politique, et de frayer ainsi les voies à la détente et à l'union des esprits ?

Aucun peuple écrasé sous le poids des infortunes physiques et morales ne réussira jamais à se relever de sa prostration, tout seul, abandonné à ses propres forces.

En revanche, aucun peuple, justement jaloux de son honneur, ne se résoudrait à attendre son relèvement uniquement du secours des autres, sans joindre en même temps tout l'effort de sa propre volonté et de ses propres énergies.

C'est pourquoi, connaissant la misère profonde où sont tombées des régions considérables de l'Italie, Nous rappelons avant tout à ceux qui, dans le pays même, possèdent d'amples provisions et d'abondantes réserves de vivres, le devoir de ne pas en priver, retenus par l'intérêt de plus gros gains, ceux qui meurent de faim; qu'ils se souviennent des terribles châtimens dont le Juge éternel menace ceux qui sont sans pitié pour leur frère souffrant. Nous supplions ensuite les peuples dont la capacité économique n'a pas été substantiellement atteinte par la guerre, de prêter aux populations d'Italie, dans la mesure permise par la possibilité et par le devoir de venir en aide à d'autres nations également indigentes, les secours dont celle-ci a spécialement besoin tout au début de son relèvement.

De bon cœur, Nous reconnaissons ce qu'ont déjà fait en ce sens les nations alliées — et Nous savons leur intention de faire plus encore, — de même que Nous Nous plaignons à apprécier les efforts accomplis par les autorités italiennes. Nul mieux que Nous — que Notre ministère apostolique met à même de mieux connaître les douleurs des pauvres et des opprimés, — nul plus que Nous ne sent au cœur une intime gratitude envers tous ceux qui, en Italie et au dehors, gouvernements, épiscopat, clergé, laïques, ont coopéré et coopèrent à une œuvre si noble.

Il ne Nous a malheureusement pas été possible, jusqu'à présent, d'obtenir l'usage de motovoyers ou autres navires pour le transport des denrées alimentaires et le rapatriement des réfugiés; du moins avons-Nous l'espoir de Nous procurer bientôt

d'autres moyens de soulager de nombreuses infortunes. Pour l'avenir comme par le passé, Nous garderons une profonde reconnaissance envers tous ceux qui Nous mettront en mesure d'atténuer la navrante disproportion entre la modicité de Nos propres ressources et l'ampleur incommensurable des besoins les plus urgents.

Dans cet échange mutuel de secours de peuple à peuple, échange déjà commencé pendant la guerre dans les étroites limites que celle-ci permettait, Nous saluons le réveil d'un sens de générosité, non moins élevé humainement que politiquement sage; sens qui, dans l'ardeur de la lutte et dans l'affirmation passionnée des intérêts en conflit, peut bien s'obscurcir sans pourtant jamais s'éteindre complètement, et qui, fondé comme il est sur la nature même et sur la conception chrétienne de la vie, devra revenir pleinement à l'honneur, une fois accomplie la dure tâche de l'épée.

Nous n'avons sans doute pas de plus ardent désir que de voir luire au plus tôt le jour où, le fracas des armes venant à se taire, une si grande partie de l'humanité torturée et presque à bout de forces physiques et morales recouvrera la paix, la sécurité, la prospérité.

Des cœurs sans nombre soupirent après ce jour comme les naufragés après le lever de l'étoile du matin. Beaucoup néanmoins se rendent compte dès à présent que le passage de la tempête furieuse à la grande tranquillité de la paix peut être encore plein de peines et d'amertumes; ils comprennent que les étapes sur le chemin qui conduit de la cessation des hostilités à l'établissement des conditions normales de vie peuvent réserver de plus graves difficultés qu'on ne pense.

Déjà dans Notre discours de Noël 1939 Nous augurons la création d'organisations internationales qui, évitant les lacunes et les déficiences du passé, fussent réellement de nature à sauvegarder la paix, selon les principes de la justice et de l'équité, contre toute menace possible pour l'avenir. Aujourd'hui que, à la lumière de tant de terribles expériences, le désir d'une telle institution universelle de paix s'impose de plus en plus à l'attention et à la sollicitude des hommes d'État et des peuples, Nous en exprimons avec plaisir Notre satisfaction et Nous formons le vœu que la réalisation concrète corresponde vraiment dans la plus large mesure à la grandeur du but qui est le maintien, à l'avantage de tous, de la tranquillité et de la sécurité dans le monde.

Mais personne peut-être n'appelle avec autant d'anxiété la fin du conflit et la renaissance de la mutuelle concorde entre

les nations que les millions de prisonniers et d'internés civils contraints par la guerre à manger le pain amer de la captivité ou du travail forcé sur la terre étrangère. La douleur que leur fait ressentir l'interminable éloignement de leurs mères, de leurs épouses, de leurs enfants, et la longue séparation de toutes les personnes et choses qui leur sont chères, les ronge, les mine et éveille en eux un vif sentiment de désolation et d'abandon: seul peut s'en faire une idée celui qui a su pénétrer dans l'intime détresse de leurs cœurs. Et parce que cette guerre, avec toutes ses conséquences, nécessaires ou arbitraires, a conduit à la plus immense et tragique migration de peuples qu'ait jamais connue l'histoire, ce sera faire œuvre noblement humaine de clairvoyante justice et de sagesse ordonnatrice que de ne pas faire attendre à ces malheureux, au delà des limites de la stricte nécessité, la libération déjà trop longtemps différée.

Une telle résolution — sous réserve, bien entendu, de toutes les mesures de prudence que l'on jugerait indispensables — serait pour tant d'infortunés un premier rayon de soleil dans la sombre nuit, le symbolique avant-coureur d'une ère nouvelle au cours de laquelle, grâce à la progressive détente des cœurs, toutes les nations amies de la paix, grandes et petites, puissantes et faibles, victorieuses et vaincues, auront leur part des droits et des devoirs, autant que des bienfaits d'une véritable civilisation.

L'épée peut, et parfois, hélas! doit ouvrir la voie qui mène à la paix.

L'ombre de l'épée peut peser encore sur le trajet de la cessation des hostilités à la conclusion formelle de la paix.

La menace de l'épée peut paraître inévitable, dans les limites juridiquement nécessaires et moralement justifiables, même après la conclusion de la paix, pour garantir l'observation des justes obligations et prévenir les tentatives de nouveaux conflits.

Mais l'âme d'une paix digne de ce nom, son esprit vivifiant, il ne peut y en avoir d'autre qu'une justice qui, dans une mesure impartiale, donne à tous ce qui est dû à chacun et exige de tous ce à quoi chacun est tenu, une justice qui ne donne pas tout à tous, mais qui, à tous, donne l'amour et ne fait tort à personne, une justice fille de la vérité, mère d'une saine liberté et d'une solide grandeur.

(Documentation catholique.)

La question agricole

DISCOURS AUX MEMBRES DU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION
NATIONALE DES CULTIVATEURS D'ITALIE

(16 novembre 1946)

Nous éprouvons une joie particulière chaque fois qu'il Nous est donné d'accueillir les représentants de l'une ou l'autre des professions dont les diverses activités constituent la vie économique et sociale d'une nation. Mais, en ce moment. Nous ressentons en outre la satisfaction de saluer en vous, fils bien-aimés, les délégués de cette vaste Confédération nationale où se trouvent rassemblés un grand nombre des agriculteurs qui cultivent eux-mêmes, avec leurs familles, leurs propres terres, soit qu'elles leur appartiennent, soit qu'ils les détiennent par un contrat de location. Ce sont ces terres dont Virgile, le doux poète, chantait l'émouvante beauté, *dulcia arva* (*Eglog.*, I, 3). Ces terres d'Italie dont Pline exaltait (*Nat. Histor.*, I, III, 5, n° 41) la salubrité, la fertilité, le pittoresque, les ombrages, les vignes et les oliviers, les gras troupeaux. *O fortunatos nimium, sua si bona norint, agricolas!* (*Virg.*, *Georg.*, II, 458-459). O très heureux agriculteurs, s'écriait le grand poète champêtre, si du moins ils prenaient conscience de leurs avantages!

Pourrions-Nous donc laisser passer, sans en profiter, cette occasion de vous adresser une parole d'encouragement et d'exhortation? D'autant moins que Nous savons à quel point le relèvement moral de toute la nation est conditionné par la santé sociale et la vigueur religieuse de sa classe agricole.

Plus que les autres, vous vivez en contact avec la nature. Contact matériel du fait que votre vie se déroule loin des outrances d'une civilisation artificielle et qu'elle se dépense entièrement à faire jaillir des profondeurs du sol, sous le soleil du Père céleste, les richesses abondantes que sa puissance y a cachées. Contact, en outre, hautement social, pour la raison que vos familles ne sont pas seulement des communautés de consommation, mais aussi et plus encore des communautés de production.

De ce caractère familial si profond, général et complet et, par conséquent, si conforme à la nature de votre vie et de votre travail, résulte leur force économique et aussi, en temps de crise, leur capacité de résistance, ainsi que leur importance pour le développement heureux du droit privé et public et de l'ordre social tout entier. Enfin, ce caractère familial rend le monde agricole capable de remplir la mission indispensable qui

lui incombe: défendre et promouvoir l'intégrité, la moralité, la religion, être le réservoir d'hommes sains de corps et d'âme pour toutes les professions, pour l'Église et pour la patrie.

Il faut donc garder avec le plus grand soin, dans l'intérêt de la nation, tous les éléments de ce que l'on pourrait appeler la véritable civilisation rurale. A savoir: l'esprit de travail, la simplicité de vie et la pureté des mœurs, le respect de l'autorité, à commencer par celle des parents, l'amour de la patrie et la fidélité aux traditions qui se sont avérées, au cours des siècles, fécondes et bienfaisantes, la promptitude à s'entr'aider, non seulement dans le cercle familial, mais de famille à famille, de maison à maison, et enfin le fondement sans lequel toutes ces valeurs n'auraient aucune consistance et se perdraient en une âpreté au gain sans limite: le véritable esprit religieux. Que la crainte de Dieu, la confiance en Dieu, une foi vive qui trouve son expression dans la prière en famille, régissent la vie des travailleurs des champs. Que l'église continue à être le cœur du village, le lieu sacré où ses habitants se réunissent le dimanche, selon les traditions ancestrales, pour élever leurs âmes au-dessus des biens matériels, pour se livrer à la louange et au service du Seigneur, pour obtenir la force de penser et de vivre chrétiennement tous les jours de la semaine suivante.

Le fait que l'entreprise agricole a un caractère éminemment familial la rend très importante pour la prospérité sociale et économique de toute la nation. D'où résulte, pour l'agriculteur, un titre spécial à une rétribution de son travail qui assure sa subsistance et lui permette de vivre selon sa condition.

Sans doute, celui qui n'aurait en vue que le rendement le plus élevé et le plus rapide possible de l'économie nationale et l'approvisionnement au meilleur compte possible du peuple en produits de la terre pourrait être tenté de sacrifier plus ou moins l'entreprise agricole, comme l'expérience, d'ailleurs peu encourageante, en a été faite à diverses reprises au cours du siècle dernier et plus près de nous.

Il vous appartient de montrer que l'entreprise agricole, à raison précisément de son caractère familial, n'exclut pas les avantages réels des autres entreprises et qu'elle en évite les inconvénients. Faites donc preuve d'esprit d'adaptation et d'une sollicitude attentive et active pour la terre, qu'il s'agit de faire produire sans l'épuiser. Soyez des hommes réfléchis, économes, ouverts au progrès, ayant le courage d'engager, au service du travail, votre capital et celui que l'on voudra bien vous confier, tout en ayant la prudence qui vous fera éviter de compromettre l'avenir de la famille. Soyez des vendeurs honnêtes et non des

spéculateurs cupides au grand dam du peuple. Et que vos achats favorisent de préférence le marché intérieur du pays.

Nous savons parfaitement que cet idéal fait trop souvent défaut. Quelles que puissent être la droiture d'intentions et la dignité de conduite dont s'honorent justement un grand nombre d'agriculteurs, il n'en est pas moins vrai qu'il faut aujourd'hui une grande fermeté de principes et une puissante énergie de volonté pour résister à la tentation diabolique du gain facile, de la spéculation sur les nécessités du prochain, en violation de la loi qui ordonne de gagner sa vie à la sueur de son front.

Les défaillances qui se produisent sont souvent imputables aux parents, qui mettent leurs fils trop tôt au travail et qui négligent leur éducation et leur formation spirituelles. Elles peuvent aussi provenir d'une insuffisance de formation professionnelle. Car c'est un préjugé très erroné de croire que les cultivateurs n'ont pas besoin d'une formation sérieuse et adéquate pour s'acquitter, tout le long de l'année, de leur mission, variant sans cesse avec les saisons.

Le péché, il est vrai, a rendu pénible le travail de la terre, mais ce n'est pas le péché qui a introduit le travail dans le monde. Avant le péché, Dieu avait enjoint à l'homme la culture de la terre comme la plus belle et la plus honorable occupation de l'ordre naturel.

Continuant l'œuvre du péché de nos premiers parents, les péchés actuels de toute l'humanité ont fait peser toujours plus lourdement sur la terre la malédiction originelle. Frappé successivement par tous les fléaux — inondations, cataclysmes telluriques, miasmes pestilentiels, guerres dévastatrices — le sol est devenu en certains endroits désert, stérile, malsain, et voici qu'en d'autres il recèle des engins de mort qui assaillent insidieusement leurs victimes, et il se refuse à livrer spontanément à l'homme ses trésors. La terre est la grande blessée, la grande malade. Penché sur elle, non comme l'esclave sur la glèbe, mais comme le clinicien sur le lit du patient, le cultivateur lui prodigue ses soins avec amour. Mais l'amour, tout nécessaire qu'il soit, ne suffit pas. Pour connaître la nature et pour ainsi dire le tempérament de son morceau de terre, parfois si différent de celui même qui le touche immédiatement, pour découvrir les germes qui nuisent à son rendement, les rongeurs qui y creusent des galeries, les insectes qui dévorent ses fruits, les mauvaises herbes qui infestent ses moissons, pour trouver les éléments qui lui manquent, pour choisir les cultures successives qui l'enrichiront en le reposant, pour toutes ces

choses et pour d'autres encore, il faut un vaste ensemble de connaissances.

Il faut noter en outre que la terre a besoin — indépendamment de la réparation des dommages de guerre — d'aménagements bien conçus et exécutés avec soin avant que l'on n'en vienne à mettre en œuvre une réforme des conditions de la propriété ou des rapports contractuels. Sans cela, comme l'enseignent l'expérience et l'histoire, une réforme de ce genre, hâtivement improvisée, se réduirait à de la pure démagogie et, par conséquent, serait plus nuisible qu'utile, particulièrement aujourd'hui que l'humanité doit encore s'inquiéter pour son pain quotidien. Plus d'une fois dans l'histoire, les excitations des meneurs ont soumis les populations à une domination qu'elles avaient foncièrement en horreur et en ont fait la victime inconsciente d'une dure exploitation.

Une telle exploitation apparaît d'autant plus injuste que la vie du paysan est plus familiale et, par conséquent, plus proche de la nature. Ce que rend très manifeste l'opposition entre ville et campagne, qui est malheureusement caractéristique de notre époque.

Or, quelle est la raison de cette opposition ?

Les cités modernes, avec leur accroissement continu, leur entassement d'êtres humains, sont le produit typique de la domination des intérêts du grand capital sur la vie économique. Et non seulement sur la vie économique, mais sur l'homme lui-même. En effet, ainsi que l'a bien montré Notre glorieux Prédécesseur Pie XI dans son encyclique *Quadragesimo anno*, il arrive trop souvent que ce ne sont plus les besoins humains qui règlent, selon leur importance naturelle et objective, la vie économique et l'emploi du capital, mais que c'est le capital et ses intérêts qui déterminent quels besoins doivent être satisfaits et dans quelle mesure ils le seront. En sorte que ce n'est pas le travail humain au service du bien commun qui attire et emploie le capital, mais au contraire le capital qui dispose du travail et de l'homme lui-même et qui les meut à son gré, comme des billes dans la main d'un joueur.

Si le citoyen lui-même souffre de cet état contre nature, à plus forte raison la vie de l'agriculteur en est-elle contrariée essentiellement et profondément. Car, malgré toutes les difficultés, le travailleur des champs représente encore l'ordre naturel voulu par Dieu, à savoir que l'homme doit par son travail dominer les choses matérielles et non pas en être l'esclave.

Telle est donc la cause profonde de l'opposition actuelle entre ville et campagne, opposition qui fait que ville et campagne forment des hommes complètement différents.

Et cette opposition devient d'autant plus grande que le capital, abdiquant sa noble mission de promouvoir le bien de la société dans chacune des familles qui la composent, s'efforce maintenant de pénétrer jusque dans le monde des cultivateurs ou de les entraîner vers la ville, avec tous les dangers et les inconvénients qui les y attendent. Il fait resplendir aux regards éblouis du travailleur des champs l'éclat de l'or et d'une vie de plaisirs, pour l'induire à quitter la terre. Mais le pauvre, dans la ville, qui ne lui réserve la plupart du temps que des désillusions, perd ses épargnes laborieusement amassées, et parfois également la santé, la joie, l'honneur, ses forces et même son âme.

Quant à la terre ainsi abandonnée, le capital s'empresse de s'en emparer. Dès lors, elle n'est plus objet d'amour, mais d'exploitation froidement calculée. Nourricière généreuse, par nature, des villes comme des campagnes, elle ne produit plus désormais que pour la spéculation. Et tandis que le peuple souffre de la faim et que l'agriculteur, s'endettant de plus en plus, descend lentement vers la ruine, l'économie du pays s'épuise en achetant à prix d'or les vivres qu'il est obligé de faire venir du dehors.

Cette perversion de la propriété privée de la terre est grandement dommageable. Le nouveau propriétaire n'a plus ni attachement ni intérêt pour cette terre que tant de générations ont cultivée avec amour. De même, il est sans cœur pour les familles qui y travaillent et qui y demeurent.

Notons cependant que ce n'est pas là une conséquence de l'institution de la propriété privée comme telle. Là où l'État s'approprie entièrement le capital et les moyens de production, les intérêts de l'industrie et du commerce extérieur, et donc des villes, ont aussi la prépondérance. Sous les régimes étatistes, l'agriculteur souffre encore plus que sous l'emprise capitaliste.

En tout cas, nous sommes en présence d'une violation de cette règle fondamentale, rappelée avec insistance par l'Église dans son enseignement social: que l'économie d'un pays forme un tout organique et que toutes les possibilités de production doivent s'y développer chacune selon son importance véritable. Si cette règle fondamentale avait été observée, l'opposition entre villes et campagnes n'aurait pas pris de telles proportions.

Vous autres, cultivateurs, ne voulez certainement pas cette opposition. Vous désirez qu'à chaque élément de l'économie

nationale soit donné ce qui lui revient. Et vous entendez que votre secteur ne soit pas sacrifié. Pour cela, il est nécessaire qu'une politique économique raisonnable et un ordre juridique sainement conçu vous prêtent leur appui. Mais l'aide principale doit venir de vous-mêmes, de votre union coopérative, en de multiples domaines, y compris celui du crédit. Le redressement de toute l'économie viendra peut-être du secteur agricole.

Quelques mots, pour finir, au sujet du travail. Vos familles, à vous, agriculteurs, sont des communautés de travail. Vous constituez aussi avec vos compagnons et associés une communauté de travail. Et vous voulez former avec tous les groupes professionnels une grande communauté de travail. Ce faisant, vous êtes dans la ligne de la nature et de la volonté divine, conformément à la véritable conception catholique du travail. Le travail unit les hommes au service du peuple, dans un effort commun pour le perfectionnement de chacun et de tous, à la gloire du Créateur et du Rédempteur.

Continuez avec une ferme constance à considérer votre travail, selon sa valeur essentielle, comme votre contribution et celle de votre famille à l'économie publique. Là git le fondement de votre droit à un standard de vie correspondant à votre dignité d'hommes et aussi à vos besoins culturels. Il n'est pas moins important que vous gardiez la volonté d'unir votre effort à celui des autres groupes professionnels qui travaillent pour les divers besoins du peuple et que vous adhériez ainsi au principe de la paix sociale.

Nous appelons de tout cœur les faveurs célestes les plus précieuses sur vous-mêmes, fils bien-aimés, et sur vos familles. L'Église ne vous a-t-elle pas toujours bénis avec prédilection? N'a-t-elle pas introduit le cycle de vos travaux dans son année liturgique? Nous appelons les faveurs du Ciel sur le travail de vos mains, qui fournit à l'autel de Dieu le pain et le vin du sacrifice eucharistique. Que le Seigneur vous dispense, pour emprunter aux Livres Saints la formule de Nos vœux, « rosée du ciel et richesse de la terre, abondance de froment et de vin » (*Gen.*, xxvii, 28)! Puissent vos terres, comme autrefois les champs étrusques dont Tite-Live admirait la fertilité entre Fiesole et Arezzo, « regorger de moissons et de troupeaux et de toutes sortes de richesses », *frumenti ac pecoris et omnium copia rerum opulenti* (*Liv. Ab Urbe condita*, l. XXII, op. 3)!

Dans ces sentiments et avec ces souhaits, Nous vous donnons à vous-mêmes et à toutes les personnes qui vous sont chères, Notre paternelle Bénédiction Apostolique.

(Fiches documentaires.)

Sur

Le relèvement du prolétariat

nous avons déjà publié dans nos brochures mensuelles, outre les grandes encycliques sociales :

« *Rerum novarum* » (Léon XIII), n° 15
« *Quadragesimo anno* » (Pie XI), n°s 210-211

quelques discours importants
de Pie XII :

Discours anniversaire de « Rerum novarum »
(1^{er} juin 1941)

Allocutions et lettres de Pie XII (III), n° 335

Message de Noël 1942

Allocutions et lettres de Pie XII (VII), n° 354

Discours aux travailleurs italiens
(11 mars 1945)

Discours aux patrons et aux ouvriers
(25 janvier 1946)

Actes Pontificaux, n° 7

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Éditions de l'École Sociale Populaire

LA RESTAURATION SOCIALE d'après les encycliques

par le P. Archambault, S. J. — 106 pages, 25 sous

DIRECTIVES SOCIALES CATHOLIQUES

par le P. Chagnon, S. J. — 214 pages, 50 sous

POUR UN ORDRE SOCIAL CHRÉTIEN

par le P. Lorenzo Gauthier, C. S. V. — 200 pages, \$1.00

ÉLÉMENTS DE MORALE SOCIALE

par le P. Delaye, S. J. — 198 pages, 75 sous

CODE SOCIAL

Essai d'une synthèse catholique. — 106 pages, 50 sous

L'ENCYCLIQUE « QUADRAGESIMO ANNO » sur la restauration sociale

Texte français avec divisions et commentaires
146 pages, 50 sous

L'ENCYCLIQUE « DIVINI REDEMPTORIS » sur le communisme athée

Texte français avec divisions et commentaires
123 pages, 50 sous

L'ENCYCLIQUE « SUMMI PONTIFICATUS » sur la morale sans-Dieu

Texte français avec divisions et commentaires
127 pages, 50 sous

MANUEL POUR LES CERCLES D'ÉTUDES

par R. Levassor — 218 pages, \$1.00

LA QUESTION SOCIALE

par J. Duperray. — 295 pages, \$1.00

1961, RUE RACHEL EST, MONTRÉAL

